Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 avril.— Arthur Lecat, rue de la Barbe d'or, 8. —Nathalie Huys, rue de l'Epeule, 126. — Jeanne Carbon, rue de l'Epeule. — Jeanne Carrette, rue de la Redoute, 75. — Marie Ryelandt, rue du Beau-Chêne, 24. — Emile Laurent, rue Jacquart, fort Masurel, 7. — Alfred Catteau, rue d'Hem, maison Vandamme. — Georges Parent rue du Facteur, maison Constant. — Marie Bouely, rue Decrême, 34. — François Cuvelier, rue de l'Epeule, 61. — Silvie Vancraeynest, rue Daubenton, 61. — Jean-Baptiste Moulart, rue Jacquart, 32.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 avril. — Julie Lasselin, 11 ans, Hôtel-Dieu.— Louis Kochensperger, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Angèle Lagache, 6 mois, rue Marquisat, cour Couthier, 1.

MARIAGE du 29. — Arsène Cain, 30 ans, négociant, et Sara Jacob, 24 ans, sans profession.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille VAN DE PLANCHKE-LEDOUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame MARIE-ANNE-JOSÉPHE LEDOUX, veuve de Monsieur PIERRE-JOSEPH VAN DE PLANCHKE, décédée à Wattrelos, le 30 avril 1880, à l'âge de 77 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI ET SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 4 mai courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Place.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église des Révérends Pères Récollets à Roubaix, le jeudi 6 mai 1880, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS DEMEULENAERE, décédé à Roubaix, le 3 mars 1880, à l'âge de 14 ans, et un mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 mai 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur FIDÈLE-JOSEPH LEROUX, époux de Dame ADÈLE DELECROIX, décédé à Roubaix, le 4 mai 1879, à l'âge de 57 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

— INCENDIE. — Jeudi matin un grand incendie s'est déclaré rue de Stassart, 6, à Ixelles, chez M. Deweert, marchand de bougies et d'allumettes chimiques. Le feu qui s'était déclaré dans le magasin du rez-de-chaussée, alimenté par des matières inflammables, gagna rapidement les quatre étages du bâtiment, en léchant la muraille extérieure. A l'arrivée des premiers secours la maison était entièrement envahie par les flammes. Il n'y a à déplorer que des pertes matérielles qui sont considérables.

— ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — On écrit de Gosselies : « La ligne de Luttre à Charleroi par Gosselies a été le théâtre d'un terrible malheur. Au moment du passage du train de 6 heures, une malheureuse femme voulant traverser la voie entre les stations de Gosselies et Jumet a été atteinte par le train et coupée en deux.

» Une heure plus tard une catastrophe analogue aurait eu lieu dans la station de Gosselies, sans le dévouement du chef de station. Au moment de l'arrivée simultanée à 7 h. 18 soir, des trains de Luttre et Charleroy, la demoiselle M..., de cette ville, ne voyant pas l'un des deux trains, voulut traverser la voie ; elle allait être broyée lorsque M. Demars, chef de station, s'élança vers elle et, l'entraînant hors de la voie l'arracha à une mort certaine. »

— TENTATIVE CRIMINELLE A HORNU. — Pendant la nuit du 24 au 25, l'on a tenté de détruire, à l'aide d'une cartouche de dynamite, la maison de Jules Cornet, porion à un charbonnage de Quaregnon. Cette cartouche avait été placée dans le conduit des eaux ménagères. Le mur a été crevassé sur une hauteur de 80 centimètres, et des vitres ont été brisées.

Mardi, M. le commissaire Dumont, d'Hornu, a fait une visite domiciliaire chez un nommé Rufin Vamur, charbonnier, qui, dernièrement, avait eu une altercation avec le porion Cornet à propos d'une retenue d'un franc. M. le commissaire a trouvé au logement de Vamur cinq cartouches de dynamite avec capsules ; et M le commissaire de Quaregnon, descendu dans les travaux du charbonnage où travaille Vamur, a encore trouvé dans la « molette » de celui-ci deux autres cartouches.

FAITS DIVERS

— LE MILLÉNAIRE DE LA VIERGE DE MONTSERRAT. — Il y a mille ans qu'une image miraculeuse de la très-sainte Vierge fut découverte dans une grotte des montagnes de Monserrat, dans la province de Barcelone, où elle avait été cachée par des chrétiens pour la garantir de la fureur iconoclaste des Maures.

L'Eglise a voulu fêter dignement ce grand millénaire. Depuis lundi dernier, la Catalogne, le pays de Valence et de Saragosse, les Baléares, le reste de l'Espagne et le Midi de la France envoient des milliers et des milliers de pèlerins.

Dès samedi 24, les fêtes ont commencé et dureront jusqu'au dimanche 2 mai.

Pour loger tous les pèlerins, on a établi un vaste camp où 12.000 personnes à la fois trouvent la plus large hospitalité.

— L'institutrice laïque de Provessieux (Isère) vient de passer en police correctionnelle pour avoir caché et abandonné pendant cinq ou six heures dans une malle un enfant qu'elle venait de mettre au monde. Cette fille-mère a été *acquittée ;* mais on blâme hautement la conduite de l'inspecteur d'académie, qui, connaissant l'état de grossesse de l'institutrice, s'est contenté de la changer de poste.

— LE SCAPULAIRE DE M. LEPÈRE. — On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur :*

« M. Lepère, qui était autrefois un fervent catholique, et même un pratiquant, n'a pas abandonné le souvenir de ses premières impressions religieuses, malgré les apparences contraires ; on nous raconte qu'il porte constamment sur lui, depuis des années, un scapulaire suspendu à son cou par un étroit ruban qu'il cache soigneusement à tous les profanes. Nous pouvons ajouter que ce scapulaire a été béni par le Pape en 1853, et qu'il a été donné à M. Lepère par un vénérable ecclésiastique d'Auxerre qui avait occupé une charge près de Pie IX pendant dix ans.

VICTIME DU DEVOIR PROFESSIONNEL. — Un nom de plus à ajouter à la liste déjà longue des victimes du devoir professionnel et de leur dévouement à la science et à l'humanité.

M. P. Millet, interne à l'hôpital Tenon, vient de succomber en quelques jours aux suites d'un érysipèle. La semaine dernière, M. Millet priait son chef de service de lui exciser un furoncle qu'il avait au cou; mais, ne tenant pas compte des conseils qui lui furent alors donnés, il voulut continuer à soigner ses malades. Malheureusement, il y en avait, à ce moment-là, dans les salles, deux atteints d'érysipèle grave, qu'il voyait matin et soir, et auprès desquels il ne tarda pas à contracter cette dangereuse affection. La plaie du furoncle prit bien vite un mauvais aspect et on s'empressa de transporter M. Millet à la maison Dubois ; il y expirait avant hier entre les bras de sa mère éplorée.

— UN ACCIDENT A LA FONTAINE DE VAUCLUSE. — « La fontaine de Vaucluse, cette belle source légendaire illustrée par Pétrarque et si pieusement visitée par les sincères admirateurs de la nature, a été hier le théâtre d'un accident qui a failli la faire disparaître.

» Vers cinq heures du soir, un bloc de rochers, miné, sans doute, par les dernières pluies, s'est tout à coup détaché des flancs de la montagne d'où sort la fontaine entraînant avec lui une véritable avalanche de boue, de cailloux, de terre, et est venu tomber avec un fracas horrible sur l'entonnoir d'où s'échappent les eaux en bouillonnant.

» Sous cette masse, l'ouverture a été totalement obstruée, et pendant un moment la Sorgue, n'étant plus alimentée, a paru tarie. Mais bientôt, s'élevant au-dessus de ces nouveaux obstacles, la rivière impétueuse a balayé les débris de toute nature qui l'avaient un instant arrêtée et a repris son cours ordinaire, en respectant toutefois quelques roches monstrueuses qui resteront là bien des années encore probablement, comme un témoignage irrécusable du phénomène.

» Dans les premiers moments la panique a régné au charmant village de Vaucluse. On a craint que les eaux, rompant brusquement leur digue, ne fissent irruption dans les maisons et les usines qu'elles auraient pu emporter. Fort heureusement, on en a été quitte pour la peur. La crue a été passagère et a causé peu de dégâts.

» Somme toute, l'aspect général des lieux, loin d'avoir perdu à cet éboulement, semble y avoir gagné en pittoresque; car il a revêtu un caractère de sauvagerie nouvelle qui plaira, j'en suis sûr, aux touristes et aux amateurs de paysage.

» Le figuier fameux de la fontaine n'est plus visible, car les débris de rochers s'élèvent encore à plus de cinq mètres de hauteur des deux côtés du lit encaissé de la rivière. »

NOUVELLES DU MATIN

M. JULES FERRY DEVANT LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Paris, 30 avril, 5 h. s.

La commission de l'instruction primaire a entendu le ministre qui a défendu le projet du gouvernement.

Il a combattu celui de la commission et exposé que le projet de la commission met 18 centimes à la charge des communes, tandis que le sien en met seulement huit.

Le projet de la commission nécessite pour le gouvernement une dépense de 34 millions de plus que le sien Il a fait remarquer que le projet de la commission n'était pas équitable.

Enfin le projet de la commission est dangereux parce qu'il tend à faire perdre leur caractère obligatoire aux dépenses communes qui doivent être imposées en faveur de l'instruction.

PROJET DE LOI MUNICIPALE

Une commission de 22 membres a été chargée d'examiner le projet sur la loi municipale. Elle a nommé M. Chavois président et M. Dreyfus secrétaire.

LES EXCLUS DE L'AMNISTIE

La dix-huitième commission d'initiative a approuvé le rapport de M. Corentin-Guyot sur la proposition Lenglé tendant à publier les noms des exclus de l'amnistie ou de la grâce avec l'indication des raisons qui motivent l'exclusion.

Le rapport conclut à la non prise en considération parce que ce serait rouvrir indirectement la question de l'amnistie que la Chambre a déjà close deux fois.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret portant nomination de l'ambassadeur de la République française près S. M. la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes.

Décret nommant le sous-préfet de l'arrondissement de Calvi (Corse).

Décisions autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

La Commission du tarif général des douanes s'est réunie avant la séance publique pour discuter l'amendement de M. Lorois, relatif au pétrole, qui lui a été envoyé.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Viette, Rouher, Méline, Rouvier et Lebaudy, la commission a maintenu les droits de 18 francs par 100 kilos pour le pétrole brut, et de 25 francs pour le pétrole raffiné, arrêtés par elle au cours de sa dernière séance, au lieu de ceux de 25 et de 35 tout d'abord votés.

M. Rouher concluait à l'adoption du droit de 10 francs sur le pétrole brut et à ce que le calcul de la proportionnalité à établir entre le produit brut et le produit raffiné fût laissé aux soins du comité consultatif des arts et manufactures.

M. Viette maintenait l'idée de la suppression pure et simple de tout droit. Ni l'une ni l'autre des deux opinions n'a prévalu, mais sur, les observations présentées par M. Lebaudy et appuyées par M. Rouvier, la commission a renoncé au système qui forme la base de la perception du droit de douane calculé à raison des quantités d'essence et d'huile lampante contenues dans le pétrole; elle a décidé que le droit serait perçu sur le produit brut, ce qui va réduite en réalité ce chiffre de 18 francs.

La commission vote l'exemption pour la potasse et le superphosphate de potasse destinés à l'agriculture. (Amendement Michaut.)

M. Léon Say, dit le *Figaro* va partir pour Londres. Après avoir accepté ce grand poste, a-t-il éprouvé quelque repentir, en apprenant que la présidence du Sénat allait devenir vacante par suite de la démission définitive de M. Martel ? Il n'est pas téméraire de le supposer. Mais M. Léon Say a dû comprendre en même temps qu'il était trop tard pour revenir sur sa décision. La presse anglaisse lui a donné même à cet égard un avertissement. Il partira donc, et nous ne pouvons que nous en réjouir, parce que ce départ en même temps qu'il donne à la France, en Angleterre, un habile représentant, éloigne de la Chambre, haute une candidature qui avait de grandes chances de réussir, et laisse sans concurrence sérieuse celle de M. Jules Simon. »

M. le général Chanzy, ambassadeur de la République française à Saint-Pétersbourg, quittera son poste le 4 mai pour venir en France.

« Nous croyons savoir, dit le *Mot d'Ordre*, que plusieurs décrets de grâce pleine et entière ont été proposés jeudi au président de la République et signés par lui.

» Toutefois, nous ne voulons prononcer encore aucun nom, afin de ne pas faire naître des espérances qui pourraient être suivies de déceptions cruelles. »

Grande fête, hier soir, rue Las-Cases, à l'ambassade d'Autriche.

M. le comte de Beust, portant en sautoir le grand cordon de la légion d'honneur, recevait au rez-de-chaussée ses invités et conduisait les dames au premier étage, où a eu lieu un très beau concert. Plusieurs romances, de la composition de M. de Beust, ont été interprêtées par M. A. de Bertha et Mlle Nathalie Rœnisch.

L'assistance était très nombreuse. Nous avons remarqué: la reine Isabelle, MM. de Freycinet, Varroy, Ferry, Lepère, le général Farre, le général Pittié et Mme Pittié, le baron de Courcel, Herbette; le corps diplomatique au grand complet, lord Lyons, M. de Radowitz, Mme la princesse de Hohenlohe avec sa fille, M. et Mme Sameshima, puis un grand nombre de notabilités de la société parisienne.

Le ministre de la guerre doit se rendre aujourd'hui, à une heure, à la commission Laissant, pour donner l'avis définitif du gouvernement sur la suppression du volontariat d'un an.

Le Conseil d'Etat a été récemment consulté sur l'interprétation qu'il convient de donner à l'article 64 de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement qui prescrit de ne pas compter dans les années de service exigées par cette loi le temps pendant lequel un militaire a subi la peine de l'emprisonnement en vertu d'un jugement. Le conseil d'Etat a posé en principe que la qualification de militaire ne peut s'appliquer à tous les Français pendant les vingt années qu'ils sont soumis à la loi sur le recrutement.

Il a émis l'avis que les peines donnant lieu à l'application de l'article précité sont celles-là seules qui auront été encourues au moment où l'homme qu'elles frappent à la qualité de militaire, c'est-à-dire quand il est justiciable des conseils de guerre.

PETITE BOURSE DU 30 AVRIL

5 0/0 119,37, 35, 38 — 3 0/0 84.42, 45. — Italien 84,40, 42. — Florin 75 1/8. — Turc 10,65. — Egypte 314, 3 0/0. — Russe 93. — Hongrois 90 1/2 7/16.

Dépêches Télégraphiques

FRANCE

Montpellier, 30 avril.

Les instituteurs des cantons de Cette et de Frontignan, réuis sous la présidence de l'inspecteur primaire, ont félicité les membres du Congrès de la Sorbonne, qui ont émis un vœu tendant à imposer le service militaire à tous les membres de l'enseignement.

Ces instituteurs demandent également à être assimilés dès maintenant à la classe de l'armée à laquelle ils appartiennent.

PORTUGAL

Lisbonne, 30 avril

Les Israëlites Portugais, résidant à Lisbonne, tiendront dimanche, une réunion pour aviser aux mesures nécessaires à la régularisation de leurs droits civils, politiques et religieux, conformément aux réglements édictés par le cabinet Fontes Cawo.

ANGLETERRE

Londres, 30 avril, 8 heures soir.

Lord Granville, le nouveau ministre des affaires étrangères, a reçu cette après-midi officiellement le prince Lobanoff, ambassadeur de Russie, le comte G. de Münster, ambassadeur d'Allemagne, Musurus-Pacha, ambassadeur de Turquie, le comte Aloys Karolyi de Nagy-Karoly, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, le général comte L. P. Mecabrea, ambassadeur d'Italie, et divers autres membres du corps diplomatique.

Le bruit s'accrédite sérieusement, que le comte Cooper serait nommé vice-roi d'Irlande.

Le vice-roi des Indes télégraphie que l'importance de l'engagement de la division Ross et les pertes de l'ennemi, annoncées hier, ont été beaucoup exagérées.

ITALIE

Rome, 30 avril, 8 heures soir.

Le roi a reçu les présidents du Sénat et de la Chambre et d'autres personnages personnages parmi lesquels M. Zanardelli, M. Crispi, M. Minghetti, pour les consulter sur la situation.

On dit que les ministres actuels resteraient formant seulement un Cabinet d'affaires on qu'ils cederaient la place à d'autres pour former également un Cabinet d'affaires jusqu'aux élections générales.

Rien toutefois n'est décidé.

Il est probable que la décision sera connue demain.

Le roi a demandé, par télégraphe, M. Farini.

Londres, 30 avril.

La Chambre des Communes, appelée, selon l'usage, à la barre des Lords, a présenté son *speaker*, M. Brand lequel a notifié son élection. Lord Selbourne a déclaré que la Reine connaissant le zèle de M. Brand confirmait volontiers le choix de la Chambre.

M. Brand a réclamé ensuite la confirmation de tous les privilèges de la Chambre des Communes. Lord Selbourne a répondu que la Reine confirmait très-volontiers tous les pripilèges de la Chambre des Communes.

La Chambre des Communes avec son speaker est alors rentrée dans la salle de ses séances.

Les membres des Communes prêtent actuellement serment.

DERNIERE HEURE

LE MINISTRE DE LA GUERRE DEVANT LA COMMISSION LAISANT

Paris, 1 mai, 2 h.

Le général Farre a déclaré ce matin, au sein de la commission Laisant, que le Gouvernement n'admet pas la suppression totale du volontariat. Le Gouvernement est décidé, néanmoins, à réduire le nombre des volontaires, au chiffre strictement nécessaire.

LA GUERRE CHILIO-PERUVIENNE

Santiago, 1 mai.

Les Chiliens bombardent actuellement Callao. Des forces armees s'avancent sur Tacna.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA

Séance du 1er mai 1880.

La séance est ouverte à 2 heures.

La Chambre poursuit la discussion du projet de loi, portant fixation du tarif de douanes relatifs aux fabrications.

La Chambre adopte le droit de 4 fr. 50 sur les vins, qu'un amendement de M. VIETTE tendait à supprimer.

M. GUICHARD propose une disposition additionnelle demandant de fixer à 12 degrés, le titre au-dessus duquel les vins étrangers acquitteront le droit sur l'alcool, non compris les taxes intérieures.

M. DEVÈS combat cette proposition.

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

Henri DENIAU, architecte industrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

A. BOUTRY, 41, r. de l'Espérance.—Couverture et zinguerie. — Réparations. 16478

Confections

Au Palais de Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.*

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges.— Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteille set bouchons.

FOURNIER-DELFORTRIE — Cage et accessoires pour oiseaux. — Grande Rue, 56, Roubaix. 1581

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

Entreprise de Peinture, Décors et Vitrerie

LÉON BONNAVE-CLIQUET

RUE DU PAYS, ROUBAIX

Système perfectionné pour verandahs et lanternaux

COMMERCE

Les fonds étrangers n'ont pas sensiblement varié, le 5 0/0 italien s'est relevé avec nos rentes et finit à 84 40.

Exportations des laines coloniales et étrangères comparés avec la même période de 1879.

Exportations	DU 1er JANVIER AU 31 MARS — QUANTITÉS 1879 Livres	1880 Livres	VALEUR 1879 Frcs	L. sig.	1880 Frcs	L. sig.	Augmentation Diminution 1880 Frcs
Laines coloniales et étrangères	36,608,600	29,422,317	56,016,975	2,240,679	45,375,675	1,815,027	10,641,300
	12,100,100	8,168,52	20,610,750	824,420	14,210,550	568,422	6,400,200
	2,576,000	12,198,130	1,976,100	79,044	13,659,650	546,386	11,683,550
	920,800	1,861,633	1,497,050	59,882	2,603,150	104,126	1,106,100
France et Belgique							
Allemagne.							
Etats-Unis.							
Pays divers							
Ensemble	52,205,500	51,650,791	80,100,875	3,204,035	75,849,025	3,033,961	4,231,850

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE du 30 Avril, 6 heures soir. - Huile colza en f. d. 78 ; huile colza en tonnes 80 ..; huile colza épurée, 88 . ; lin en futs 71 75; id en tonnes 73 75; sucres 7/9 disp., 62 25; id. 10/13, 56 25; sucres blancs 3 courant, 65 50 .. . ; suif de France, 78 ; raffinés bonnes sortes 141 ..; id. belles sortes, 142 . ; certificats de sortie, 75 25; mélasse de fabrique, 16 . ; id. de raffinerie, 17 50 ..; esprits 82 .. ..; farines 8 marques 63 50 ..; id. supérieures 62 75 ..

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 1 mai
Crespin-l. Anzi.	35	... ...
Marly.	120 ..	... ...
Annœullin	10 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1019 ..	... ...

1 mai	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	69	20 50 23 ..	18 50 18 50
Colza épurée	75	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. .. ..	32 36 ..	23 ..
Lin g. pays	73	24 50 27 ..	31 . 30
Lin g. étran.	66 50	22 26 ..	28 .. ..
Caméline	66 50	.. .. ..	18 .. ..
Chanvre	.. .. ..	.. .. ..	15 50 .. ..

COTE OFFICIELLE

Sucres et Alcools	Cours p.	Cours du 1 mai Offe	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	72 »» »»	»» »» »»	»» »»
— n° 10/13 (38 d.)	55 »» »»	»» »» »»	»» »»
— n° 7/9 (33 leg.)	61 »» »»	»» »» »»	»» »»
— n° 12/20 (38 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »»
— dogré à 1 r. 25			
— pain 6 kil. n°1	146 50 »»	146 50 »» »»	»» »»
3/6 fin disponible.	70 50 »»	»» »» »»	»» »»
— courant.	69 50 70	»» »» »»	»» »»
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	72 »» »»	72 »» »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 d'été	68 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 derniers.	61 50 »»	»» »» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »»

Marché de Wormhout du 29 avril

Blé. . . .	22 34	Haricots.	.. .. ..
Blé 1re qua.	24	Pois . . .	.. .. ..
Blé 2e qua.	20 34	Caméline	.. .. ..
Fèves. . .	.. .. ..	Pomm de t.	.8 .. ..
Grai. de lin	.. .. ..	Beur. en bl. (kilog)	3 50 ..
Colza . . .	.. .. ..	Lin (lek. 1/2).	.. .. ..
Avoine . .	11 34		

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 avril.

La réaction qui avait eu lieu hier à la fin de la Bourse n'a eu aucune portée sur la réponse des primes, qui a été donnée sur le 5 0/0 dans les prix de 119,17.

Le marché est resté très ferme et il semble que la liquidation se présente dans d'assez bonnes conditions ; on finit plus haut que les cours de réponse et les reports s'annoncent comme devant être assez modérés ; on fait 25 centimes sur le 5 0/0. On détache demain un coupon de 1.25 ce qui donnera une marge plus grande à la spéculation à la hausse.

Le marché des Institutions de Crédit est resté assez calme. La plupart sont en légère reprise, la Banque de Paris fait 987, la Banque d'Escompte est à 787, la Banque Hypothécaire se tient à 622. Les Chemins de Fer Français ont encore monté, le Midi est à 990, le Lyon à 1,317 le Nord à 1,585.

Les actions du canal de Suez sont en légère réaction, elles sont cotées 963. Les délégations à 720.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.

Paris, 1er mai, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Marseille 759, Rochefort, Nancy 765, Cherbourg 769. La dépression persiste près de Marseille. Le baromètre baisse rapidement en Ecosse, mais il est très-élevé sur l'Ouest et le Nord de la France. Probable : vent de Nord à Est pouvant tourner vers le Snd. Gelées blanches. Ciel beau ou nuageaux.

KERMESSES

Dimanche 2 mai. — Baisieux, Berkem (hameau de la Madeleine), Sainghin-en-Mélantois, Templemars, Canteleu, St-Maurice (Lille.)

SALLE DES POMPIERS. — ROUBAIX

Direction : G. LAVILLE

Bureaux à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 h.

Tous les soirs, à 8 heures.

THOMAS HOLDEN

et ses Fantoches

Le plus grand succès de Paris, Bordeaux et Marseille

Première partie : Les deux Blondins sur la corde raide. — L'homme ivre sur les tréteaux. — Le grand Turc. — Le Squelette magnétique. — Les Chinois. — Concert des Nègres.

Deuxième partie : La Belle et la Bête, Pantomime-Féerie en 18 tableaux. — Scènes et principaux incidents : L'Aquarium sous la mer. — La reine des fées. — Le corps de ballet. — Tempête de neige. —La famille Pump. — L'ours amoureux. — L'entrée d'Arlequin et de Colombine. — Pierrot et Pantalons. — Le Regent-Street à Londres. — Le photographe. — La chambre à coucher.

Apothéose. — La cascade du Niagara. — La pluie d'or. — Le palais des roses. — L'apparition des fées. — Descente de la voûte.— Apparition du Bon Génie.— Grande chute d'eau. — Effet magnifique produit par l'eau naturelle et la lumière électrique de plus de mille nuances.

Dimanche et Jeudi, Matinée, à 3 heures

Foire de Roubaix

BOULEVARD CENTRAL

GRAND CIRQUE FRANÇAIS

Direction PIERRE CORTY, de Montpellier.

120 personnes. — 82 chevaux.

Clôture irrévocable, vendredi 7 mai.

Aujourd'hui samedi 1er mai, à 8 heures du soir, grande représentation au bénéfice de la célèbre et bien estimé famille Ducos.

Exercices principaux : Le célèbre jongleur dans ses exercices au trot et au galop à cheval, par M. Charles Ducos. — Grand travail hors ligne au trot au galop et pirouettes à cheval, par Mlle Augusta Ducos. — Les exercices gracieux, sauts de rubans à cheval, par Mlle Anna Ducos — Blonde, étalon trakehne, monté en haute école, par Mlle Hélène Gierach. — Emir, étalon, très-excellent au feu, dressé et présenté en liberté, par M. Althoff.

Invitation. — Nous espérons une nombreuse assistance à cette représentation à notre bénéfice, ce dont nous nous montrerons reconnaissants par tous les efforts en notre pouvoir. Famille DUCOS.

Dimanche 2 et Lundi 3 mai, à 8 heures du soir, grande représentation. Premier début de la renommée troupe Hanlon-Volta. Les célèbres gymnasiarques qui ont eu les plus grands succès à l'Hippodrome de Paris, Londres, Berlin, et St-Pétersbourg. — La direction du Cirque Français Pierre Corty n'a reculé devant aucun sacrifice pour produire à Roubaix ces artistes renommés ; elle n'a pu les engager que pour quelques représentations avant leur départ pour New-York.

Ces exercices qui sont vraiment sans pareil, et n'ont jamais paru à Roubaix, réclameront l'attention spéciale de l'honorable public. CORTY, Directeur.

RUE DE L'ALMA

près du bassin des eaux de la Lys

Dimanche 2 et lundi 3 mai, à 3 h. 1/2 de l'après midi

Grandes Courses de Chevaux

par les écuyères et écuyers de la troupe du Grand Cirque Français PIERRE CORTY, de Montpellier,

48 CHEVAUX

les meilleurs coursiers et sauteurs

Des morceaux de musique seront exécutés par l'orchestre du Cirque.

10 sportmen de la ville prendront part aux Courses au trot.

PROGRAMME :

1° Course d'ouverture (sans obstacles par 6 écuyers de la troupe ; prix une montre en or.

2° Course sans obstacle par 5 écuyères de la troupe ; prix : une parure en or.

3° Course au trot par plusieurs amateurs avec des chevaux ayant déjà concouru.

4° Course avec poneys corsicains ; prix : 50 fr.

5° Mât de cocagne : course aux ânes par plusieurs villageois ; course debout, à cheval, par 3 écuyers de la troupe, chacun sur deux chevaux sans selle; prix : 150 fr.

6° Course par plusieurs amateurs de la ville avec des chevaux n'ayant pas encore concouru.

7° Course de Jockeys, par 4 écuyers de la troupe, avec obstacles ; prix ; une selle et une bride élégantes.

8° Course de plusieurs villageoises, avec leurs propres chevaux ; prix : une montre en argent.

9° Pour terminer : Great Steeple Chasse, avec coursiers anglais et arabes, par 6 écuyères et 6 écuyers de la troupe, avec obstacles considérables ; prix : 300 fr.

Prix des Places : Tribunes, 3 fr. — Premières, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

Les enfants payeront 50 c. aux secondes. — Cavaliers, 3 fr. — Voitures à 2 personnes, 5 fr. — A 4 personnes, 10 fr.

Dimanche 2 et lundi 3 mai à 8 h. du soir, Grande Représentation extraordinaire, au Cirque, Boulevard Central.

Premiers debuts des celèbres gymnasiarques Hanlon-Volta, le nec plus ultra dans ce genre. Les célèbres gymnasiarques ont eu les plus grands succès à l'Hippodrome de Paris de Londres de Berlin et Saint-Pétersbourg. La direction du cirque Français Pierre Corty, n'a reculé devant aucun sacrifice pour produire à Roubaix ces artistes renommés, elle n'a pu les engager que pour quelques représentations avant leur départ pour New-York. Ces exercices qui sont vraiment sans pareil et n'ont jamais paru à Roubaix, réclameront l'attention spéciale de l'honorable public. P. CORTY.

AVIS

aux Fabricants de tissus & aux Capitalistes

Un jeune fabricant, possédant dans le Nord de la France un établissement de tissage de nouveautés à façon, ayant dirigé pendant plusieurs années un tissage mécanique, demande des commanditaires, pour créer dans son établissement et l'exploiter concurremment avec son industrie actuelle,

UN TISSAGE MECANIQUE

Prendre l'adresse au bureau du journal. 21421

Grand Etablissement Zoologique BIDEL

Dimanche 2 mai 1880

A 3 h. 1/2 de l'après-midi et 8 h. 1/2 du soir

Grandes représentations d'adieu

Moitié prix des places

1res 1 fr., 2me 0,50 cent., 3me 0,25 cent

A L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Le plus vaste établissement de Roubaix

74, GRANDE-RUE

EN FACE LA RUE DU COLLÉGE

HABILLEMENTS

pour Hommes & Enfants

Draperie Noir et Nouveauté

pour Vêtements sur mesure

MISE EN VENTE

D'UNE QUANTITÉ

DE VÊTEMENTS DE FORMES NOUVELLES

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Redingote drap fin,	fr. 42 à 50
» extra fin,	55 à 60
Veston nouveauté laine,	5 à 16
» » extra,	18 à 35
Jacquette nouveauté laine,	14 à 25
» » extra,	28 à 50
Vêtements complets pour enfants, laine	4 à 8
Vêtements complets pour enfants, qualité sup.	9 à 25
Pardessus demi-saison,	15 à 45
Vêtements complets pour hommes.	22 à 75
Pantalons noirs,	9 à 25
» nouveauté, laine,	5 à 25
Gilets noirs,	4 à 10
» nouveautés	2 à 10
Vestons toile pour hommes,	2 à 10
Vestons et Jaquettes alpaga,	5 à 33

Magnifique vêtement complet sur mesure, en tissu noir et nouveauté 55 f.

NOTA. — Un bon coupeur se rendra avec échantillons chez toutes les personnes qui en feront la demande.

L'HYPOTHÈQUE FONCIÈRE

La souscription aux actions nouvelles de l'Hypothèque Foncière, ouverte en ce moment aux guichets de la Société, 40, rue Laffite, à Paris, obtient un légitime succès auprès des capitaux disponibles. C'est une affaire sérieuse dirigée par des administrateurs aussi honorables que compétents en matière d'assurances et qui est appelée au plus brillant avenir. Les Compagnies d'assurances bien administrées ont fait la fortune de leurs actionnaires d'origine qui dans certains cas, ont pu au bout d'un certain temps réaliser des bénéfices représentant dix, vingt ou même trente fois leur première mise de fonds. L'Hypothèque Foncière est dans une situation privilégiée, elle est la seule à assurer les prêts hypothécaires, les fermages et les loyers et l'on sait que la matière hypothécaire assurable atteint plus de vingt milliards de francs.

La Société a donc un vaste champ à exploiter, et il lui suffirait d'assurer un milliard pour pouvoir distribuer à ses actionnaires des dividendes bien supérieurs à 25 0/0.

Ce résultat doit être atteint en peu d'années, et le dividende de 1879, qui représente un revenu annuel de 16 0/0 sur le capital versé, prouve que cette prévision n'a rien de chimérique.

Rappelons que les titres libérés d'un quart sont émis à 725 fr., soit 350 francs nets à verser, dont 50 f. en souscrivant, 100 fr. le 15 mai, 100 fr. le 15 juin et 100 francs le 15 juillet.

Ainsi que nous l'avons dit, la prime de 225 francs reste acquise à la Société pour augmenter le fonds de réserve et accroître les garanties des assurés.

Les demandes sont déjà très nombreuses, et tout permet de compter que cette souscription obtiendra un rapide succès.

2644 — 21424

Santé et énergie à tous

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, aigreurs facidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse. cerveau et sang, irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité de enfants. — 52 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame le du